



-070-

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉPHREM-DE-BEAUCE**

**SÉANCE AJOURNEMENT
DU MARDI 15 MAI 2018**

Séance d'ajournement du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Éphrem-de-Beauce, tenue à la salle du conseil le mardi 15 mai 2018 à 19 h 15, sous la présidence du maire Monsieur Normand Roy.

SONT AUSSI PRÉSENTS LES CONSEILLERS (ÈRES) :

M.M. : André Longchamps - Marie-Josée Plante – Carl Gilbert
Philippe Couture – Josée Busque

ABSENT : Marc-André Mathieu

EST AUSSI PRÉSENTE :

La directrice générale et secrétaire-trésorière Madame Isabelle Beaudoin.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET PRIÈRE

Après la prière et la vérification du quorum, la séance est officiellement ouverte sous la présidence du maire, Monsieur Normand Roy.

Le maire, Monsieur Normand Roy souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2018-05-142

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Philippe Couture
SECONDÉ PAR Madame Marie-Josée Plante

ET RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter l'ordre du jour tel que rédigé en laissant ouvert le point varia.

- Bordereau de l'ordre du jour remis à tous les conseillers

2018-05-143

RÉSOLUTION POUR QUE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉPHREM-DE-BEAUCE RECOMMANDE A LA CPTAQ LA DEMANDE D'AUTORISATION POUR LA TENUE DU FESTIVAL DE MUSIQUE WOODSTOCK EN BEAUCE QUI SE TIENDRA DU 28 JUIN AU 1^{ER} JUILLET 2018, ET QUE L'AUTORISATION SOIT POUR UNE PÉRIODE DE 3 ANS (2018-2019-2020)

CONSIDÉRANT qu'une demande d'autorisation pour la tenue d'un festival de musique du 28 juin au 1^{er} juillet 2018 a été demandée par les organisateurs de Woodstock en Beauce;

CONSIDÉRANT qu'une demande d'autorisation est aussi faite pour les deux années subséquentes soit du 27 juin au 30 juin 2019 et du 25 juin au 28 juin 2020;

CONSIDÉRANT que Monsieur Daniel Routhier, mandataire de Woodstock en Beauce, s'engage à respecter tous les règlements municipaux concernant la sécurité et la salubrité dudit festival;

CONSIDÉRANT que le promoteur dudit festival de musique ne contrevient pas aux règlements d'urbanisme ou de tous autres règlements de notre municipalité;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Carl Gilbert
ET SECONDÉ PAR Madame Josée Busque
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents:

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Éphrem-de-Beauce recommande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) la demande d'autorisation pour la tenue d'un festival de musique pour les années 2018-2019-2020, compte tenu des dispositions des règlements de notre municipalité.



2018-05-144

**RÉSOLUTION POUR QUE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-EPHREM-DE-BEAUCE
ACCEPTE LA SOUMISSION DE BUSQUE ET CIE POUR LA RÉPARATION DE
LA TUYAUTERIE D'ALIMENTATION EN GAZ DE LA PLAQUE DE CUISSON ET
DE LA FRITEUSE A L'ARÉNA**

CONSIDÉRANT que le tuyau de gaz propane est courbé et qu'il ne doit pas l'être, et ce, pour une meilleure sécurité;

CONSIDÉRANT que le tuyau de gaz propane doit être remplacé, car le tuyau d'alimentation n'est pas conforme;

CONSIDÉRANT que Busque et Cie a procédé à une inspection et que celle-ci s'est avérée non-conforme selon les critères mentionnés ci-haut;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a reçu une soumission de Busque et Cie au coût de 1 943,08 \$ taxes incluses;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Josée Plante
ET SECONDÉ PAR Monsieur André Longchamps
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents:

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Éphrem-de-Beauce accepte la soumission de Busque et Cie pour le remplacement du tuyau de gaz propane qui alimente la plaque de cuisson et la friteuse à l'aréna au coût de 1 943,08 \$ taxes incluses.

2018-05-145

**RÉSOLUTION - DÉPÔT DU CERTIFICAT RELATIF AU DÉROULEMENT DE LA
PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABLES À VOTER –
RÈGLEMENT 2018-133 (RÈGLEMENT D'EMPRUNT PROJET DE
REMPLACEMENT DU RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT DU BOULEVARD
ST-JOSEPH)**

CONSIDÉRANT que la tenue du registre de personnes habiles à voter s'est tenue le 15 mai 2018 de 9 h à 19 h au bureau municipal;

CONSIDÉRANT que la directrice générale a fait la lecture du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter dans la salle du conseil municipal avant le début de la séance d'ajournement du 15 mai 2018;

CONSIDÉRANT que la directrice générale dépose au conseil municipal le certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Carl Gilbert
ET SECONDÉ PAR Monsieur Philippe Couture
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents:

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Éphrem-de-Beauce accepte le dépôt du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter pour le règlement 2018-133 – Règlement d'emprunt pour le projet de réfection du réseau d'aqueduc et d'égout du Boulevard Saint-Joseph.

2018-05-146

**RÉSOLUTION POUR QUE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-EPHREM-DE-BEAUCE
ACCEPTE LA SOUMISSION DE PLOMBERIE CHAUFFAGE JACQUES ROY INC.
POUR L'INSTALLATION DU DÉVIDOIR À L'ARÉNA**

CONSIDÉRANT que des travaux de raccordement de plomberie pour le dévidoir à l'aréna sont nécessaires;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a reçu une soumission de Plomberie Chauffage Jacques Roy inc. au montant de 1 825,00 \$ avant les taxes;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Josée Plante
ET SECONDÉ PAR Monsieur Carl Gilbert
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents:



QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Éphrem-de-Beauce accepte la soumission de Plomberie Chauffage Jacques Roy inc. au coût de 1 825,00 \$ avant les taxes pour les travaux de raccordement de plomberie pour le dévidoir à l'aréna.

2018-05-147

RÉSOLUTION POUR QUE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-EPHREM-DE-BEAUCE ACCEPTE QUE MADAME JOSÉE BUSQUE REPRÉSENTE LA MUNICIPALITÉ AU TOURNOI DE GOLF DE L'ORGANISME ENTRAIDE PARKINSON DE BEAUCE QUI AURA LIEU LE 31 MAI 2018

CONSIDÉRANT que la Municipalité a reçu une invitation au tournoi de golf de l'organisme Entraide Parkinson de Beauce;

CONSIDÉRANT que la conseillère Madame Josée Busque représentera la Municipalité, et ce, accompagné de son conjoint, lui aussi employé municipal;

CONSIDÉRANT que le coût est de 55 \$ par personne;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Longchamps
ET SECONDÉ PAR Monsieur Carl Gilbert
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents:

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Éphrem-de-Beauce accepte que Madame Josée Busque participe au tournoi de golf de l'organisme Entraide Parkinson de Beauce qui aura lieu le 31 mai 2018, et ce, accompagné de son conjoint au coût de 55,00 \$ par personne.

2018-05-148

RÉSOLUTION POUR QUE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-EPHREM-DE-BEAUCE MANDATE LA MRC BEAUCE-SARTIGAN POUR SOUTENIR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DANS LES PROCÉDURES DE CHANGEMENT DE ZONAGE CONCERNANT LE PROJET COUTURE

CONSIDÉRANT que la MRC Beauce-Sartigan peut donner un soutien technique à la directrice générale dans les procédures pour un changement de zonage;

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit commencer les procédures de changement de zonage pour le projet Couture;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Longchamps
ET SECONDÉ PAR Monsieur Philippe Couture
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents:

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Éphrem-de-Beauce mandate la MRC Beauce-Sartigan pour soutenir la directrice générale dans les procédures de changement de zonage, et ce, pour le projet Couture.

2018-05-149

RÉSOLUTION POUR QUE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-EPHREM-DE-BEAUCE MANDATE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE À SIGNER POUR ET AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ LES DOCUMENTS OFFICIELS POUR AUTORISER LA SERVITUDE D'ÉNERGIR (ANCIEN GAZ MÉTRO) SUR LE TERRAIN DE L'ARÉNA, ET CE, EN LIEN AVEC LE PROJET D'INSTALLATION DE CONDUITES DE GAZ

CONSIDÉRANT que les travaux d'installation de conduite de gaz débuteront prochainement;

CONSIDÉRANT que la Municipalité autorise une servitude sur le terrain de l'aréna pour qu'Énergir puisse installer ses conduites de gaz;

CONSIDÉRANT que la Municipalité autorise la servitude afin d'éviter des travaux importants et coûteux;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Josée Plante
ET SECONDÉ PAR Monsieur André Longchamps
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents:

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Éphrem-de-Beauce mandate la directrice générale, Madame Isabelle Beaudoin, à signer pour et au nom de la Municipalité les documents officiels pour autoriser la servitude d'Énergir sur le terrain de l'aréna.



2018-05-150

-073-

**RÉSOLUTION POUR QUE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-EPHREM-DE-BEAUCE
ACCEPTÉ LA SOUMISSION DE J.U. HOULE LTÉE POUR L'ACHAT ET LA
LIVRAISON DE FOURNITURE POUR DES TRAVAUX D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT**

CONSIDÉRANT que la Municipalité a procédé à un appel d'offres sur invitation;

CONSIDÉRANT que 4 soumissionnaires ont été invités à déposer un prix et ont reçu les documents d'appel d'offres;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a reçu 3 soumissions :

- **J.U. Houle Ltée** **36 964,12 \$**
- Emco Corporation 38 236,03 \$
- Réal Huot inc. 38 522,98 \$

CONSIDÉRANT que la directrice générale a vérifié la conformité des soumissions et que le plus bas soumissionnaire est conforme;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Philippe Couture
ET SECONDÉ PAR Madame Josée Busque
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents:

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Éphrem-de-Beauce accepte la soumission de J.U. Houle Ltée au montant de 36 964,12 \$ taxes incluses pour l'achat et la livraison de fourniture pour des travaux d'aqueduc et d'égout. La dépense reliée à cet achat sera déboursée par le fond général de la Municipalité.

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Josée Busque et résolu unanimement que la séance soit levée. Il est 19 h 25.

Normand Roy, Maire

Isabelle Beaudoin Directrice générale / secrétaire-trésorière